



Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU PROGRAMME

Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

CONTEXTE

La stratégie du programme est basée sur la stratégie Europe 2020 en faveur d’une croissance intelligente, durable et inclusive - cadre de référence des objectifs que l’Union européenne veut atteindre à l’horizon 2020. Pour cette période, la Commission européenne met l’accent sur cinq grandes priorités : l’emploi, la recherche et le développement, l’éducation, la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale, la lutte contre le changement climatique et les énergies renouvelables.

En ce qui concerne la politique de cohésion, elle a convenu d’investir un budget de 351,8 milliards d’euros dans les régions et les États européens. Au total, 10,1 milliards d’euros sont alloués à la Coopération Territoriale Européenne, dont 170 millions au programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.

€ 170.000.000

37%



Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en recherche et innovation

16%



Accroître la compétitivité transfrontalière des PME

27%



Protéger et valoriser l’environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières

20%



Promouvoir la cohésion et l’identité commune des territoires transfrontaliers

A PROPOS DU PROGRAMME

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est l’un des programmes de Coopération Territoriale Européenne. Il s’inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions transfrontalières : les Régions Hauts-de-France et Grand Est en France ; la Wallonie, la Flandre occidentale et la orientale en Belgique.



La mission principale d’Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est de rassembler et de soutenir des projets transfrontaliers dont le but est de résoudre des défis régionaux communs.

Pour le territoire couvert par le programme, 6 enjeux ont été identifiés :

- L’accroissement de l’effort de recherche/développement et de l’innovation ;
- L’accompagnement des PME dans leur développement et leur accès aux marchés, à l’international, en particulier de l’autre côté de la frontière ;
- La protection et la préservation des ressources transfrontalières, en particulier vis-à-vis des risques naturels et technologiques ;
- La valorisation du patrimoine transfrontalier ;
- Le soutien à la cohésion territoriale et à la création d’emploi à l’échelle des bassins de vie et d’emploi transfrontalier ;
- Le développement et la pérennisation d’offres de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire et sociale.

Pour en savoir plus sur les priorités du programme, [cliquez ici](#).

Les projets sont financés à 50% par le Fonds Européen de Développement Régional. Le taux de financement européen s’élève jusqu’à 55% pour les portefeuilles de projets.

L’ANNÉE 2016 EN QUELQUES LIGNES

L’année 2016 a été principalement consacrée à la clôture du premier appel à projets, à l’ouverture du 2e appel à projets, au démarrage des projets et au lancement des micro-projets. De plus, un événement portant sur la coopération transfrontalière sanitaire organisé en collaboration avec la Commission européenne s’est tenu à Mouscron.

1. PREMIER APPEL À PROJETS

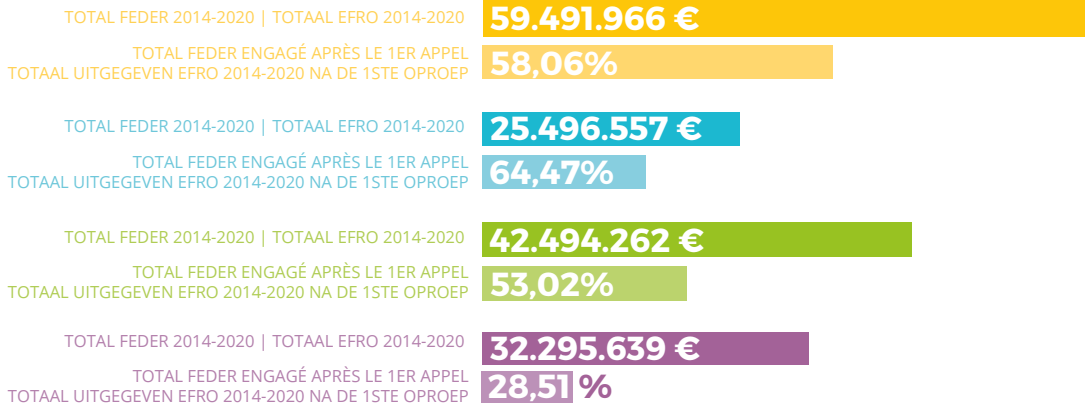
Lors du Comité de Pilotage du 7 juillet 2016 à Bruges, l’ensemble des partenaires du Programme a sélectionné 74 projets. Pour rappel, 216 pré-projets avaient été déposés au printemps 2015. 101 de ces 216 pré-projets étaient invités à déposer un projet abouti à l’occasion du premier appel. A l’arrivée, 74 projets sont retenus pour un montant total de plus de 158 millions d’euros dont un apport FEDER de près de 83 millions d’euros. En outre, cinq portefeuilles de projets ont été acceptés.

Voici un aperçu de la situation par axe :

Axe	Budget total	Budget FEDER
 30 projets	65.265.940,25 €	34.538.313,23 €

 12 projets	31.588.173,05 €	16.437.419,51 €
 23 projets	43.583.766,14 €	22.530.537,98 €
 9 projets	18.192.620,12 €	9.208.695,75 €

1ER APPEL À PROJETS : RÉPARTITION DES BUDGETS PAR AXE
1STE PROJECTOPROEP: VERDELING VAN DE BUDGETTEN PER PRIORITEIT



1.1. Les cinq portefeuilles de projets financés par le programme

Interreg 
France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

GoToS3

La finalité du portefeuille GoToS3 est de renforcer la mise en œuvre des SRI-SI (Stratégie Recherche Innovation – Spécialisation Intelligente) du territoire transfrontalier sur des axes prioritaires communs. L'objectif du projet pilote est de développer les interactions entre les projets constitutifs afin de transférer des résultats de recherche d'un secteur à l'autre, générant ainsi de l'innovation trans-sectorielle.

Les projets constitutifs du portefeuille sont [GoToS3-Pilot](#) ; [C2L3Play](#) ; [DepollutAir](#) ; [TEXACOV](#) ; [BIOCOMPAL](#) ; [ALPO](#) ; [LUMINOPTEX](#) ; [BIOHARV](#) ; [DURATEX](#) ; [Elasto-Plast](#) ; [Codesign-Aliment](#) ; [RETEX](#) ; [PROTOPITCH 3.0](#) ; [Factory 4.0](#) ; [Fast to Market](#) ; [TRIPOD-II](#).

Interreg 
France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

SMARTBIOCONTROL

Le portefeuille de projets SMARTBIOCONTROL réunit un large panel d'expertises de la zone transfrontalière pour développer de nouveaux produits biologiques performants qui luttent contre les maladies des cultures et minimiser ainsi l'usage des pesticides chimiques. Le projet pilote et ses quatre projets constitutifs ont pour but de sélectionner de nouveaux ingrédients bio-sourcés :

- [BIOCOMGEST](#) : projet pilote ; coordonner et animer le portefeuille ;
- [BIOSCREEN](#) : sélectionner de nouveaux ingrédients bio-sourcés ;
- [BIOPROD](#) : développer leur production à l'échelle industrielle ;
- [BIOPROTECT](#) : évaluer leur efficacité en conditions agronomiques ;
- [BIOSENS](#) : assurer leur suivi aux champs.

Interreg 
France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

Feel Wood

Le défi que souhaite relever le portefeuille de projets Feel Wood est de proposer une approche intégrée sur les actions de l'ensemble de la filière forêt-bois, de l'amont (agriculteurs, exploitants forestiers, propriétaires,...) à l'aval de celle-ci (entreprises de première et de seconde transformation du bois, de la construction,...).

Les projets constitutifs du portefeuille de projets Feel Wood sont :

- [Feel Wood](#) : projet pilote - coordonner et animer l'ensemble du portefeuille ainsi que communiquer sur les résultats globaux de celui-ci ;
- [ProFilWood](#) : créer des opportunités de marché et des débouchés pour les essences transrégionales, et particulièrement les essences feuillues ;
- [FormaWood](#) : soutenir les entreprises et les professionnels du secteur bois construction, vecteur d'emplois ;
- [Trans Agro Forest](#) : favoriser l'agroforesterie pour lutter contre les problèmes de tenue des sols et de pollution des eaux dans les champs ;
- [Forêt Pro Bos](#) : dynamiser les acteurs du territoire par des actions ciblées en vue de valoriser, en circuit court, la ressource bois.

Interreg 
France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

Flandria Rhei

Le projet-pilote [FLANDRIA RHEI](#) coordonne les projets constitutifs du portefeuille.

Les projets constitutifs [VALYS](#), [ECOSYSTEM](#) et [MAGETEAUX](#) visent à renforcer les qualités écologiques et paysagères du territoire, à les valoriser en tant que ressources naturelles ainsi qu'à protéger les habitants contre les inondations. [PARTONS 2.0](#) vise, quant à lui, à redéfinir l'accès à des services de qualité grâce au renforcement de la participation des habitants.



Ardenne Attractivity

Le portefeuille [Ardenne Attractivity](#) et ses trois projets constitutifs ([Ardenne Ecotourism](#), [Ardenne Ambassadors](#), [Ardenne Marketing](#)) ont pour ambition de faire des Ardennes un territoire compétitif qui remettra l'homme et la nature au cœur de tout développement, avec pour finalité d'accroître l'attractivité globale de l'Ardenne via le tourisme.

Vous désirez en savoir plus sur les projets financés par Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ?

Consultez les fiches de tous les projets acceptés du premier appel [ici](#).

1.2. Événements de lancement des projets

Plusieurs de ces projets ont par ailleurs eu l'occasion d'organiser leur événement de lancement en 2016 :

- [VALYS](#)
- [VISES](#)
- [Protopitch 3.0](#)
- [TEC!](#)
- [I SAID](#)
- [Bâti C2](#)
- [GoToS3](#)
- [Partons 2.0](#)
- [FAI-Re](#)
- [RECY-COMPOSITE](#)
- [OBS](#)
- [DIADeM](#)

2. MISE EN OEUVRE DU DEUXIÈME APPEL À PROJETS

Tout comme le premier appel à projets, cet appel s'articule en deux phases : le dépôt d'un pré-projet et, si celui-ci est validé par le Comité de Pilotage du programme, le dépôt d'un projet proprement dit.

La première phase a été clôturée le 3 novembre 2016 pour les opérateurs souhaitant proposer un pré-projet transfrontalier. 118 pré-projets ont ainsi été déposés.

Au terme du processus d'évaluation et d'instruction de ces pré-projets, 66 pré-projets ont reçu un « feu vert » du Comité de Pilotage du programme les 26 et 27 janvier 2017. Le dépôt des projets est prévu pour le 7 avril 2017.

3. EVÉNEMENT DE LANCEMENT DES MICRO-PROJETS

Le 16 décembre 2016, le site Transfo de Zwevegem a accueilli plus de 250 personnes à l'occasion de l'événement annuel organisé par le programme Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen. Cette après-midi rythmée par des interventions variées avait pour objectif principal le lancement officiel du premier appel à micro-projets Interreg V, en présence de la Commission européenne.

Les micro-projets s'inscrivent dans deux des quatre axes soutenus par le programme, à savoir : « protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières » et « promouvoir la cohésion et l'identité commune des territoires transfrontaliers ». Ayant pour vocation d'initier et de développer des collaborations de proximité, les micro-projets offrent la possibilité aux opérateurs de petite taille et/ou moins avertis en matière de subside européen de s'inscrire simplement et efficacement dans une démarche de coopération transfrontalière. D'une durée de maximum 18 mois, les micro-projets sélectionnés peuvent bénéficier d'une subvention maximale de 30.000€, financée à 100% par le FEDER (Fonds européen de développement régional). Les micro-projets répondent à une variété de sujets proches des citoyens tels que la formation et l'emploi, la nature, le patrimoine, ou encore la santé, et visent à faire collaborer des opérateurs de France, de Wallonie et de Flandre.

L'événement était avant tout centré sur la manière d'introduire un micro-projet afin de bénéficier d'un financement européen : comment déposer un micro-projet ? Quels documents employer ? Quelles sont les règles applicables ? Après la présentation des modalités de mise en œuvre du programme, la parole a été donnée à neuf candidats opérateurs qui, lors d'une séance de « pitching », ont disposé de trois minutes pour exposer leur idée à l'assemblée présente.

Pour clôturer l'après-midi, un moment de networking a permis à de nombreux partenaires potentiels de se rencontrer. Tout au long de l'évènement, un mur à idées leur a permis également de rechercher des partenaires transfrontaliers. Cette manifestation a été l'occasion de montrer comment, grâce à une variété de sujets proches des citoyens tels que la formation et l'emploi, la nature, le patrimoine, ou encore la santé, le programme entend contribuer au développement de notre région transfrontalière.

Trois appels à micro-projets sont par ailleurs prévus pour la période de programmation.

Les présentations PowerPoint de cet évènement sont disponibles sur le site web du programme : <http://www.interreg-fwvl.eu/fr/repertoire/presentations-powerpoint>



4. EVÉNEMENT SUR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE SANITAIRE

Le 6 juin 2016, ce sont plus de 70 gestionnaires de programmes Interreg issus de l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne et des services de la Commission européenne qui ont assisté à une visite de terrain portant sur la coopération transfrontalière en matière de santé, entre Tourcoing et Mouscron.

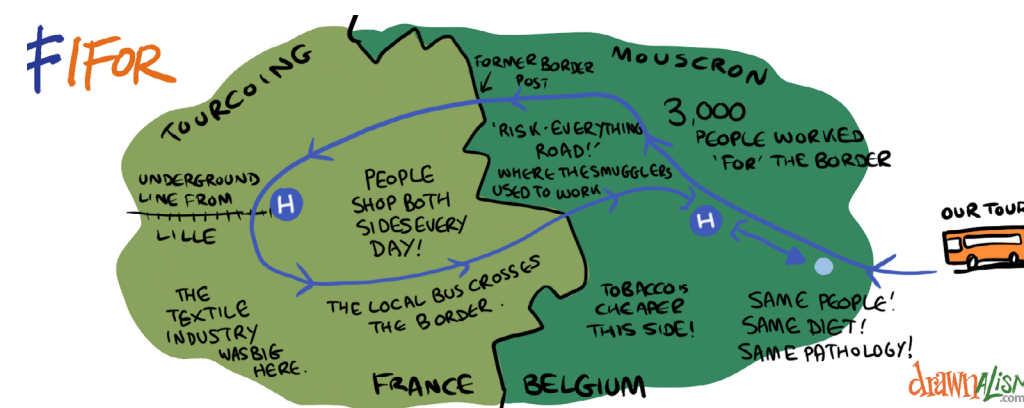
Lors de cette après-midi, les invités ont pu découvrir ce type de coopération active sur notre territoire depuis plus de vingt ans avec la participation de l'Observatoire Franco-Belge de la Santé (OFBS).

« La frontière est théorique... Les habitants ont les mêmes habitudes de vie et des pathologies identiques. Les infections ne connaissant pas de frontière, alors pourquoi les docteurs le devraient-ils ? - Grégoire Lefebvre »

La coopération transfrontalière a été présentée sous trois angles :

- Par les directeurs des centres hospitaliers de Mouscron et de Tourcoing, Grégoire LEFEBVRE et Didier NONQUE ;
- Par un praticien, Philippe FRANÇOIS, urologue à Mouscron ;
- Par le témoignage de deux patients.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur l'évènement.



CONCLUSIONS

Depuis sa création, le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen connaît un beau succès et ne rencontre pas de difficultés à attirer des candidats opérateurs. Cet enthousiasme se reflète notamment, pour 2014-2020, dans les nombreuses introductions de pré-projets, soit déjà 334 pré-projets introduits sur les deux premiers appels !

L'année 2016 a démarré avec l'instruction des 93 projets déposés et la poursuite du déploiement de l'application de gestion du programme. La validation de 74 projets en juillet a lancé concrètement l'activité d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen dans cette nouvelle période de programmation 2014-2020.

L'année 2017 sera quant à elle consacrée au 2e appel à projets, au suivi des projets acceptés et à deux appels à micro-projets.

GLOSSAIRE

Le Comité de Pilotage : regroupant l'ensemble des partenaires du programme, le Comité de Pilotage gère la sélection des projets transfrontaliers sur la base de critères de sélection bien précis et validés par le Comité de Suivi.

Portefeuille de projets : outil innovant développé par le programme dans le cadre de la période de programmation 2014-2020. L'expérience a montré que certains projets auraient pu être menés de façon mieux articulée sur plusieurs territoires et que des synergies auraient pu être mises en place pour fédérer les acteurs et poursuivre les initiatives enclenchées. L'objectif du portefeuille de projets est de mettre en synergie dans une approche intégrée, des projets se développant sur un territoire bien identifié ou sur une thématique bien ciblée de manière à démultiplier les effets des différents projets en optimisant les résultats obtenus pour obtenir un impact beaucoup plus marquant sur les territoires ou populations visés.

Le portefeuille de projets est donc constitué d'une grappe de projets, portant sur différents domaines et thèmes, mais qui ont un objectif commun de développement économique et social d'un territoire transfrontalier spécifique (portefeuille territorial), ou d'une filière transfrontalière (portefeuille thématique). Les portefeuilles de projets sont financés à 55% par le FEDER.

Projet : Il s'organise en modules de travail articulés autour d'un objectif global. D'une durée maximale de quatre ans – dans la limite de la durée du programme – il est financé à 50% et est porté au minimum par un opérateur de chaque côté de la frontière, ou, le cas échéant, par une structure unique transfrontalière.

PLUS D'INFOS ?

www.interreg-fwvl.eu

[@InterregFWVL](https://twitter.com/InterregFWVL)

